

## SCOR : Copie à revoir...

**En 2012...**des agents de contrôles gagneront moins qu'aujourd'hui...belle perspective pour l'avenir !

La direction nous répondra forcément que: « certains agents gagnent plus qu'avant » **c'est normal !**

Pour les OS réunies unitairement : **Personne ne doit perdre en rémunération.**

**En 2012...**des agents de contrôle n'auront toujours pas retrouvé les conditions de service, d'horaires et d'attachement qu'ils occupent aujourd'hui.

La direction nous répondra forcément que: « les plus anciens ont ce qu'ils veulent »

**C'est normal !**

Au passage...les agents ne retrouveront pas les conditions de rémunérations complémentaires liées au service (ATNTM, primes de dimanches...)

La direction nous répondra forcément : « qu'ils ne sont plus sur des services qui génèrent ces conditions de rémunération complémentaires. » **c'est normal !**

Pour les OS réunies unitairement : **une restructuration ne doit pas se faire au détriment de l'organisation de vie des agents, de leur organisation personnelle...impactant encore... la rémunération.**

**En 2012...**des familles d'agents subiront encore des charges supplémentaires dues à la mise en place du SCOR.

**La direction de l'entreprise n'en a que faire, dès lors qu'elle réalise une belle opération de productivité.**

Les agents des différents corps de contrôles actuels font connaître leurs inquiétudes...

**Réponses de la direction : « Pressions »... « Sanctions ».**

**La négociation est terminée...Bilan :**

Aucune reconnaissance spécifique du métier de contrôleur valorisée par un déroulement de carrière adapté.

Aucunes garanties en ce qui concerne la rémunération à long terme.

La prime Qualité de Service, qui ne sera pas réévaluée dans le temps, ne répond pas au remplacement de la prime découverte actuelle qui permet à la rémunération accessoire d'évoluer en fonction des augmentations tarifaires.

La revalorisation de la prime Qualification/Pénibilité justifiée, prépare à l'avenir l'intégration des CSA.

**Encore une belle opération de productivité à venir !**

Les services traitant du suivi des infractions (SAV, CRI...) ne sont pas concernés, **Dixit la direction...sauf en ce qui concerne la rémunération.**

L'avenir prévoit leur intégration à une plateforme mutualisée.

**Encore une belle opération de productivité à venir !**

**La RATP est une entreprise de son temps, à l'image du pouvoir en place...**

**Une entreprise qui fait fit des considérations humaines pour son personnel,**

**Une entreprise qui ne serait rien sans son personnel, et qui l'oublie !**

**Une entreprise Citoyenne à des devoirs envers ses salariés... Un contrat social à respecter, elle se doit de préserver le pouvoir d'achat de ses agents qui sont aussi des consommateurs.**

**Une entreprise citoyenne se renie lorsqu'elle oublie ses devoirs envers la société.**

**La RATP d'aujourd'hui ne résonne qu'au travers de la productivité qu'elle veut réaliser...en dépit de son rôle économique en matière d'emploi.**

**Un constat : la performance prime aujourd'hui sur la notion de service public...service public qui ne peut se réaliser qu'au travers de la considération du personnel au service des voyageurs.**

**Les organisations syndicales inscrites dans cette démarche unitaire ne seront pas signataires d'un protocole amenant perte de rémunération et dégradation des conditions de vies des agents.**

**Au terme de la séance de relecture du projet SCOR:**

**L'UNSA et la CFE-CGC se positionnent comme potentiels signataires du projet SCOR.**